



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mesures de soutien aux familles

Question au Gouvernement n° 1713

Texte de la question

MESURES DE SOUTIEN AUX FAMILLES

Mme la présidente . La parole est à M. Eric Liégeon.

M. Eric Liégeon . Une société qui ne prend plus soin de ses familles compromet son avenir. Or les résultats du dernier baromètre de l'Union nationale des associations familiales sont particulièrement préoccupants, puisque 50 % des familles jugent insuffisant le soutien de l'État durant les années qui suivent la naissance d'un enfant. C'est 10 points de plus qu'en 2024.

L'augmentation du coût de la vie – notamment de l'énergie – et le reste à charge des modes de garde pèsent sur le pouvoir d'achat de nombreux ménages, obligés de faire des choix difficiles pour équilibrer leur budget. Dans certaines régions, comme chez moi, dans le Haut-Doubs, les prix élevés de l'immobilier et le manque de logements compliquent l'installation ou le maintien des familles. À cela s'ajoutent les difficultés de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Les parents doivent jongler entre leurs responsabilités au travail et l'éducation des enfants, ce qui provoque stress et fatigue. Les familles monoparentales sont encore plus exposées.

Ces difficultés sont évidemment à mettre en parallèle avec la natalité dans le pays, en forte baisse malgré un désir d'enfant qui demeure. Il existe un lien évident entre confiance des familles et vitalité démographique. Pour relancer les projets familiaux, il faut d'abord garantir aux parents qu'ils seront accompagnés et soutenus.

C'est pourquoi le groupe de la Droite républicaine défend régulièrement des mesures en faveur des familles. Je pense notamment au maintien de la majoration des allocations familiales pour les enfants de plus de 14 ans, que nous avons soutenu lors du dernier débat budgétaire, et au retour à l'universalité des allocations familiales.

Le réarmement démographique ne se décrète pas : il a besoin de signaux forts et d'actes tangibles. Le nouveau congé de naissance ne suffira pas et il faut voir plus grand. Au-delà des slogans, quelles mesures concrètes le gouvernement entend-il prendre pour redonner confiance aux familles, soutenir les parents et faire de la politique familiale une priorité nationale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je vous remercie pour votre question, car vous savez que les familles françaises traversent de profondes mutations et que le gouvernement les accompagne. J'ai lu avec attention le discours du président de l'Unaf prononcé lors de l'assemblée générale de Besançon. Je vais par ailleurs le recevoir prochainement, pour travailler avec lui sur des sujets importants comme la protection juridique des jeunes majeurs, la politique de la petite enfance ou le financement du modèle social face aux évolutions démographiques.

Vous demandez des actes forts. La création du congé de naissance en est un, et il y a ici des ministres engagées sur ce sujet, comme Aurore Bergé ou Catherine Vautrin, qui avaient proposé cette nouveauté. Dans quelques jours, le 1er juillet, ce congé deviendra concret et des familles pourront en bénéficier. C'est une avancée importante.

Nous agissons aussi sur la parentalité. D'ici la fin du mois, j'aurai l'occasion de parler ici des assises sur le sujet, qui s'achèvent. Un autre axe est la natalité. Les quatre personnalités qualifiées à qui le gouvernement a commandé des travaux remettront leurs conclusions dans les prochaines semaines. Ma collègue Camille Galliard-Minier est très engagée sur le projet des maisons France Autonomie, car le dossier des familles inclut les aînés dont on doit s'occuper. Comme le prévoit la convention passée entre l'État et elles, l'Unaf et ses déclinaisons départementales sont des partenaires privilégiés et essentiels dans l'accompagnement des Français les plus vulnérables, auquel nous sommes attachés.

Données clés

Auteur : [M. Eric Liégeon](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1713

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2026